



GUIDE PÉDAGOGIQUE

Genre, inclusion et équité

dans le plan triennal de développement de l'établissement scolaire

MODULE DE
FORMATION **4**

Pratiques inclusives



LE PROGRAMME APPRENDRE

Le programme APPRENDRE a pour objectif de mobiliser de l'expertise dans le domaine pédagogique, didactique et universitaire. Il accompagne les ministères de l'Éducation de 26 pays francophones en matière de renforcement des capacités des enseignants du primaire et du secondaire. À la demande de ces pays, APPRENDRE mobilise un réseau d'expertise et de partenaires (personnes praticiennes, chercheuses, cadres éducatifs et universitaires) pour des mandats de formation, d'audit, de diagnostic et d'ingénierie.

Les appuis mis en place par APPRENDRE ciblent prioritairement les directions et institutions nationales en charge de la formation initiale et continue des personnels enseignants dans les pays concernés. L'identification des actions à mener s'appuie sur le recueil des besoins des actrices et des acteurs, dans une démarche partenariale fondée sur le dialogue et l'échange. Chaque pays définit son plan d'action (PTA) en étroite collaboration avec les groupes d'expertise du programme. C'est ensemble qu'un diagnostic est effectué, qu'une réflexion est menée et que les actions à mettre en place sont déterminées.

APPRENDRE n'est pas un dispositif de formation. Il n'a pas vocation à se substituer aux financements sectoriels de l'éducation dans les pays éligibles. Ses appuis, ponctuels et ciblés, s'inscrivent en amont des projets nationaux conçus et pilotés par les pays et viennent renforcer les capacités de conception et de suivi des ministères.

CE GUIDE A ÉTÉ CONÇU PAR :

Emilie DOUTRELOUX, professeure en fondements sociaux de l'éducation à l'Université Laval.

Teko SOSSOU, spécialiste des sciences de l'éducation et de la formation.

Tchilabalo PISSA, administrateur culturel et chef division vie scolaire et projets d'établissement à la Direction de l'enseignement secondaire général (DESG) du ministère des Enseignements primaire et secondaire.

PHOTO DE COUVERTURE : Lina MENSAH

ÉDITION ET CORRECTION : Sidonie HAN

CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE : Alexandre LOURDEL



Ce guide est placé sous la licence Creative Commons Attribution - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International (CC BY-SA 4.0).

Paris, 2025

SOMMAIRE

Module 4 ► Pratiques inclusives

Guide pédagogique

Rappel du déroulement de la formation	5
Introduction	7
1. La formation	7
2. Présentation du module 4	7
Objectifs et résultats attendus	8
1. Objectif général	8
2. Objectif spécifique	8
3. Résultats attendus	8
Indications pédagogiques sur le déroulé du module	9
SÉQUENCE 1 Activation des connaissances	11
Activité 1 : rappel des visées et des responsabilités vis-à-vis de l'éducation inclusive	11
Activité 2 : définition commune de la pratique inclusive	14
SÉQUENCE 2 Élaboration des connaissances	16
Activité 3 : présentation de l'approche inclusive du cadre d'examen de politique d'inclusion et d'équité de l'Unesco	16
Activité 4 : présentation de l'approche inclusive de la conception universelle de l'apprentissage (CUA)	19
SÉQUENCE 3 Application des connaissances	23
Activité 5 : application d'une approche inclusive	23
Activité 6 : application des pratiques inclusives dans les PTDES	24
Conclusion	25
Références bibliographiques	26

Rappel du déroulement de la formation

Genre, inclusion et équité

dans le plan triennal de développement de l'établissement scolaire (PTDES)

Objectifs de la formation

- Dans la perspective de l'éducation inclusive, situer les dimensions du genre, de l'inclusion et de l'équité en contexte scolaire togolais.
- Utiliser une approche systémique pour intégrer les dimensions du genre, de l'inclusion et de l'équité dans les PTDES.
- Intégrer des approches favorisant l'inclusion et l'équité à sa pratique professionnelle.

Module 1

Plan triennal de développement de l'établissement scolaire (PTDES)



Module 2

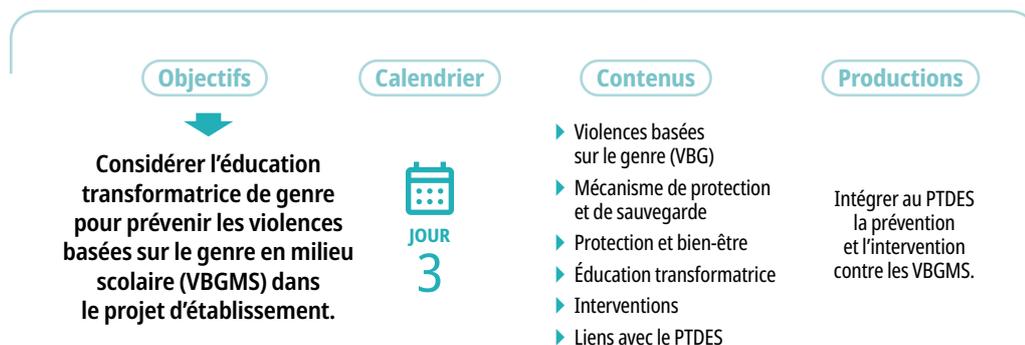
Éducation inclusive



Rappel du déroulement de la formation

Module 3

Violences basées sur le genre



Module 4

Pratiques inclusives



Module 5

Le PTDES bonifié



Introduction

1. La formation

Cette formation a initialement été conçue pour répondre à un besoin des ministères responsables de l'éducation au Togo. Essentiellement, elle a pour objectif d'habiliter les personnes participantes à intégrer les dimensions de genre, d'équité et d'inclusion à l'intérieur des plans triennaux de développement des établissements scolaires. Elle se fonde sur la littérature scientifique et internationale sur le sujet et met en place des pédagogies socioconstructivistes et actives pour favoriser la coconstruction d'outils utiles aux systèmes éducatifs et encourager les échanges entre actrices et acteurs de l'éducation.

2. Présentation du module 4

Dans la mise en œuvre de son plan sectoriel de l'éducation (PSE 2020-2030), en vue « d'assurer une meilleure gestion participative des écoles/établissements à travers l'implication accrue des communautés, des équipes pédagogiques et des élèves autour d'un projet scolaire commun » (PSE 2020-2030, p. 53), le Togo a opté pour la généralisation des plans triennaux de développement d'établissements scolaires (PTDES) aussi appelés « projets d'établissement » afin d'améliorer la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage via les résultats scolaires. Dans le même esprit, le Togo déploie également une stratégie nationale d'éducation inclusive (SNEI).

Sachant que l'éducation inclusive concerne toutes les actrices et tous les acteurs de l'éducation et qu'elle suppose des changements et des adaptations de pratiques, le présent module s'attarde spécifiquement sur la thématique des pratiques inclusives. Ces dernières se distinguent d'autres pratiques professionnelles par leurs visées de justice sociale. Elles portent la conviction que le système éducatif a le devoir d'éduquer l'ensemble des élèves, peu importe leurs identités. Il existe des pratiques inclusives spécifiques pour les différents corps d'emploi. Nous les survolerons dans ce module.

Le présent module, élaboré et validé dans le cadre de la mission du programme APPRENDRE au Togo, est destiné aux personnels d'encadrement, à ceux en charge de la formation des écoles normales et de la facilitation dans le cadre des volets équité, genre et inclusion dans les directions.

Objectifs et résultats attendus

Le module 4 vise les objectifs ci-après :

1. Objectif général

- Renforcer les capacités du personnel de direction, du personnel d'encadrement, des conseillers et conseillères pédagogiques, des formateurs et formatrices des écoles normales, ainsi que des facilitateurs et facilitatrices chargés des volets équité, genre et inclusion au sujet des pratiques inclusives dans le processus d'élaboration des PTDES.

2. Objectif spécifique

- Distinguer différentes approches favorisant l'inclusion et l'équité en vue d'adapter le PTDES et d'orienter sa propre pratique.

3. Résultats attendus

- Les personnes participantes maîtrisent certaines pratiques inclusives.
- Les personnes participantes peuvent intégrer des pratiques inclusives au processus d'élaboration des PTDES et dans leurs contenus.
- Les personnes participantes sont capables d'organiser des sessions de formation à l'endroit des différentes parties prenantes de leurs directions respectives.

Indications pédagogiques sur le déroulé du module

Le module 4 consacré aux pratiques inclusives est subdivisé en **trois grandes séquences** détaillées ci-dessous :

Séquence 1

Activation des connaissances

Intentions

-  30 min
1. Se remémorer les points essentiels de l'éducation inclusive (→ module 2) :
 - visées ;
 - actrices/acteurs ;
 - action (→ activité 1).

Stratégies

- ▶ Tempête d'idée (brainstorming) au tableau OU
- ▶ Méthode du PPP (penser-pairer-partager)

Supports/matériels

- ▶ Tableau et craie
- ▶ Papier kraft et marqueurs

-  30 min
2. S'entendre sur une définition commune de la pratique inclusive (→ activité 2).

- ▶ Graffiti circulaire

- ▶ Papier kraft et marqueurs

Séquence 2

Élaboration des connaissances

Intention

-  60 min
3. Développer une compréhension de l'approche inclusive axée sur la gestion du *Cadre d'examen de politique d'inclusion et d'équité* de l'Unesco (→ activité 3).

Stratégie

- ▶ Exposé interactif

Supports/matériels

- ▶ Tableau et craie
- ▶ Papier kraft et marqueurs

Continue en page suivante ▶

Séquence 2 (suite)

Élaboration des connaissances

Intention

🕒
60
min

4. Présentation d'une approche inclusive axée sur la pédagogie de la conception universelle de l'apprentissage (CUA) (→ activité 4).

Stratégie

▶ Exposé interactif

Supports/matériels

▶ Tableau et craie
▶ Papier kraft et marqueurs

→ Pause déjeuner

Séquence 3

Phase d'application des connaissances

Intention

🕒
90
min

5. Application d'une approche inclusive (pédagogique ou de gestion) :

- Révision d'une politique institutionnelle avec le cadre d'examen de l'Unesco.
- Révision d'un plan de leçon avec la CUA (→ activité 5).

Stratégies

▶ Travaux en groupe et restitution

Supports/matériels

▶ Papier et crayons
▶ Politique institutionnelle
▶ Plan de leçon

🕒
90
min

6. Intégration des pratiques inclusives dans les contenus et les processus d'élaboration des PTDES (→ activité 6).

▶ Travaux en groupe et restitution

▶ Papier et crayons
▶ PTDES

→ Clôture et préparation pour la journée suivante

Le contenu de ces trois séquences est décrit en détail dans les pages suivantes.

La phase d'activation des connaissances vise l'éveil des acquis cognitifs et affectifs des personnes participantes en fonction de la compétence ou des connaissances à développer. Elle a pour effet d'engager les personnes participantes dans leurs apprentissages en faisant des liens avec le connu. Elle permet de se doter d'un vocabulaire commun, ancré dans l'expérience.



Activité 1 : rappel des visées et des responsabilités vis-à-vis de l'éducation inclusive

Objectif Se remémorer les points essentiels de l'éducation inclusive (→ module 2).

Consignes pour la formatrice ou le formateur

Pour cette activité, la synthèse des éléments clés de l'éducation inclusive servira d'outil de référence (voir schéma plus bas). Il s'agira pour la formatrice ou le formateur de susciter la mobilisation des connaissances existantes des personnes participantes afin de les amener tranquillement vers le sujet des pratiques inclusives. Pour animer les échanges, il est possible d'utiliser la formule de la tempête d'idées (brainstorming) ou du PPP.

- **Tempête d'idée** : la formatrice ou le formateur pose une question et tout le monde y répond spontanément à l'oral ou à l'écrit au tableau, sans commenter les réponses des autres.
- **PPP** : la formatrice ou le formateur pose une question. La personne participante y répond seule dans un premier temps, puis partage sa réponse avec une ou un collègue, puis avec le groupe entier.
- ▶ **Questions à poser au groupe** :
 - *Quelles sont les visées de l'éducation inclusive ?*
 - *Qui sont les actrices et acteurs de l'éducation inclusive ?*
 - *Comment se caractérisent les gestes et actions que peuvent poser ces actrices et acteurs ?*

Synthèse de la formatrice ou du formateur

► Quelles sont les visées de l'éducation inclusive ?

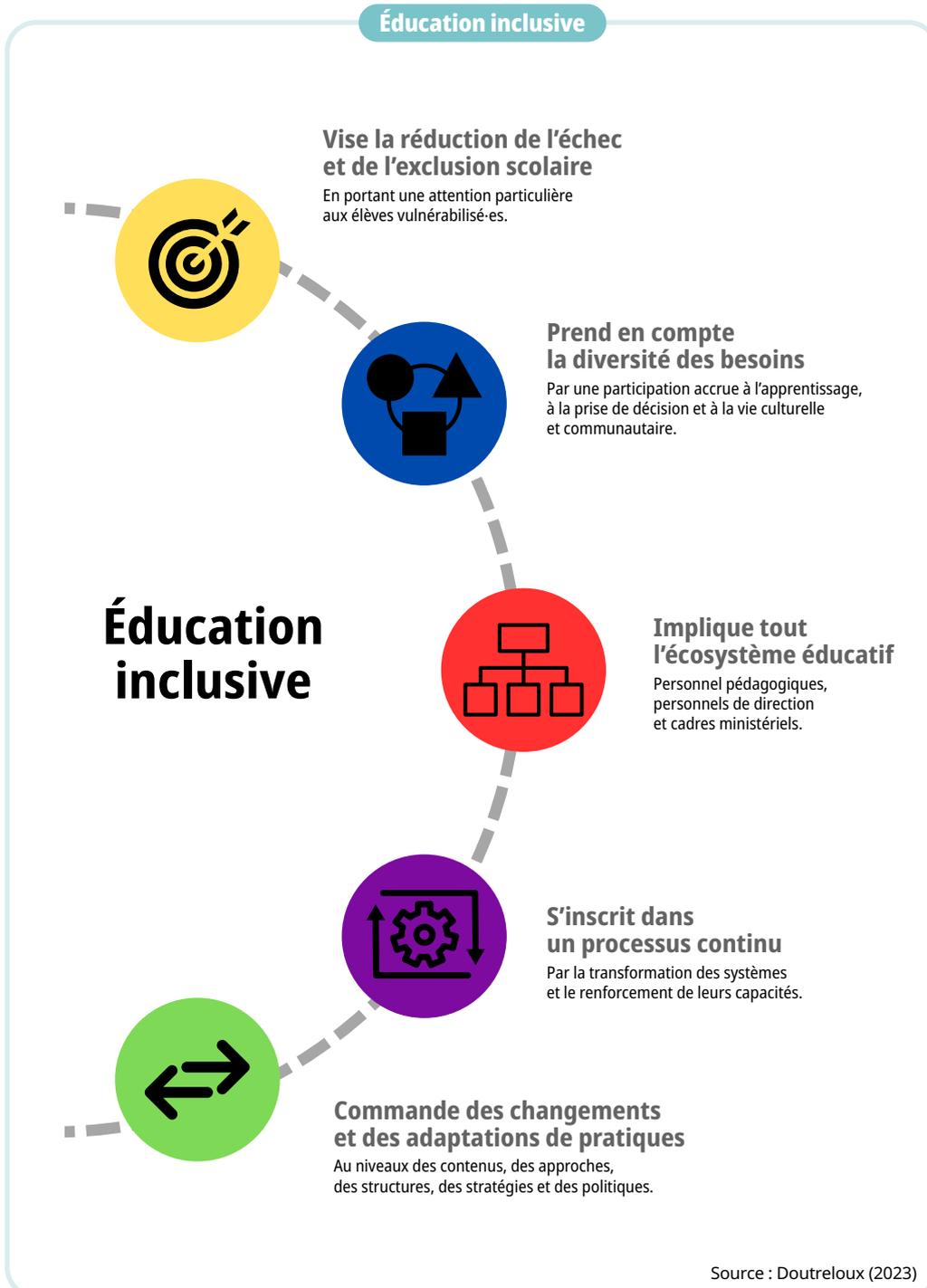
- Réduction de l'échec et de l'exclusion scolaire.
- Porter une attention particulière aux élèves en situation de vulnérabilité comme :
 - les enfants de la rue ;
 - les enfants de familles démunies ;
 - les filles notamment en milieu rural ;
 - les enfants des nomades ;
 - les enfants orphelins ;
 - les enfants en situation de handicap ;
 - les enfants ayant des troubles d'apprentissage ;
 - les enfants séropositifs ;
 - les enfants des familles réfugiées ;
 - les enfants victimes de catastrophes naturelles ;
 - les enfants des minorités ethniques et linguistiques.
- Prise en compte de la diversité des besoins des élèves.
- Changer et adapter les contenus, les approches, les structures, les stratégies et les politiques.
- Justice sociale et justice scolaire.

► Qui sont les actrices et acteurs de l'éducation inclusive ?

- Personnels d'enseignement
- Personnels d'encadrement
- Personnels de direction
- Personnels des ministères
- Communauté

► Comment se caractérisent les gestes et actions que peuvent poser ces actrices et acteurs ?

- Ils portent sur les contenus, les approches, les stratégies, les structures et les politiques.
- Ils favorisent l'inclusion, l'équité et la justice sociale.
- Ils transforment des systèmes et les renforcent.





Activité 2 : définition commune de la pratique inclusive

Objectif S'entendre sur des définitions communes de l'inclusion et de la pratique inclusive.

Consignes pour la formatrice ou le formateur

Pour cette activité, les personnes participantes puiseront dans leurs connaissances existantes pour définir ensemble les concepts d'inclusion et de pratique inclusive. Par la suite, la formatrice ou le formateur complètera avec des définitions tirées de la littérature savante.

Pour animer les échanges, la formatrice ou le formateur formera trois sous-groupes et utilisera la stratégie du graffiti collectif.

Graffiti collectif : pour réaliser le graffiti collectif, l'enseignant ou l'enseignante doit former des équipes de trois à cinq élèves et distribuer à chacune d'entre elles une feuille présentant une question différente. Ensuite, les élèves ont entre cinq et dix minutes pour écrire, en équipe, des idées de réponses spontanées qui leur viennent en tête. Une fois le temps écoulé, les équipes passent leur feuille au groupe voisin et répondent à la nouvelle question reçue. Les rotations se poursuivent jusqu'à ce que les équipes récupèrent leur feuille initiale et en fassent une synthèse. L'enseignant ou l'enseignante clôt l'activité en réalisant un retour en plénière lors duquel chacune des équipes présente la synthèse des réponses fournies à la question qui leur avait été assignée. En somme, le graffiti collectif permet aux élèves d'échanger des idées spontanées sur un grand nombre de questions (Polytechnique de Montréal, 2018).

► Questions à inscrire sur les feuilles :

- **Feuille 1** : *Qu'est-ce que l'inclusion ?*
- **Feuille 2** : *Qu'est-ce que l'équité ?*
- **Feuille 3** : *Qu'est-ce qu'une pratique inclusive ?*

Synthèse de la formatrice ou du formateur**► Qu'est-ce que l'inclusion ?**

- L'inclusion est considérée comme un processus visant à tenir compte de la diversité des besoins de toutes les personnes apprenantes et à y répondre par une participation croissante à l'apprentissage, aux cultures et aux collectivités, et à réduire l'exclusion qui se manifeste dans l'éducation (Unesco, 2005).
- L'inclusion se fonde sur l'idée que c'est à l'environnement (l'école) de s'adapter aux élèves. Elle fait référence à l'action de mettre en place un environnement respectueux de la diversité. C'est un engagement soutenu visant l'accueil, l'intégration, l'accompagnement et le cheminement pour les catégories de populations vulnérabilisées (Ores, 2023).

► Qu'est-ce que l'équité ?

- L'équité implique de distribuer inégalement les ressources en fonction des besoins des élèves.
- L'équité désigne une démarche pour corriger les désavantages entre les individus et les groupes. Selon l'Unesco, l'équité entre les sexes signifie un traitement différencié accordé aux femmes ou aux hommes, visant à rétablir l'équilibre entre les genres, afin de compenser le déséquilibre historique et social qui les empêche de participer activement et de façon égale au développement de leur société.

► Qu'est-ce qu'une pratique inclusive ?

Au départ, les pratiques inclusives visaient à répondre aux besoins des élèves en situation de handicap. Elles ont évolué pour ensuite tenir compte des profils diversifiés de la population étudiante fréquentant les écoles ou tentant d'y accéder. Par-delà leurs différences, ces pratiques et ces courants partagent une vision inclusive de l'éducation et visent la réalisation du potentiel de chaque personne en tenant compte de ses expériences et de ses réalités (Potvin, 2014).

2

SÉQUENCE 2 Élaboration des connaissances

La phase d'élaboration des connaissances vise à la fois à établir des liens, justes ou erronés, entre ce qu'on connaît et ce qu'on cherche à comprendre, et à structurer clairement et avec justesse des nouvelles connaissances chez chacun des élèves.



Activité 3 : présentation de l'approche inclusive du *Cadre d'examen de politique d'inclusion et d'équité* de l'Unesco

Objectif Développer une compréhension de l'approche inclusive axée sur la gestion du *Cadre d'examen de politique d'inclusion et d'équité* de l'Unesco.

Consigne pour la formatrice ou le formateur

Pour cette activité, la formatrice ou le formateur présentera une approche inclusive axée sur la gestion en utilisant la stratégie de l'exposé interactif.

Exposé magistral interactif : méthode d'enseignement structurée employée pour présenter des concepts et faire des liens entre la théorie et la pratique. Elle permet de distinguer les éléments essentiels à retenir.

Elle mise sur :

- la transmission d'informations vérifiées,
- les répétitions, les reformulations,
- la contextualisation des concepts à l'aide de témoignages, d'anecdotes et d'exemples tirés de l'actualité,
- l'intonation de la voix mettant l'emphase sur les éléments importants.

Université Laval (2024)

La formatrice ou le formateur utilisera les éléments de contenu proposés plus bas dans la synthèse en s'assurant de contextualiser les concepts à l'aide de témoignages, d'anecdotes et d'exemples tirés de l'actualité. Elle ou il aura pris le temps de lire le document de référence au préalable :



Unesco (2017). *Un guide pour assurer l'inclusion et l'équité dans l'éducation*.

→ <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000259389>

Synthèse de la formatrice ou du formateur

Élaboré par l'Unesco (2017), le cadre a une portée tant nationale que locale. Il s'inspire de publications issues de la 48^e session de la Conférence internationale sur l'éducation. Les pays peuvent utiliser le cadre de trois manières :

- pour évaluer la mesure dans laquelle les **politiques éducatives** existantes prêtent attention à l'équité et à l'inclusion ;
- pour créer et mettre en œuvre un **plan d'action** destiné à faire progresser la politique éducative ;
- pour **suivre les progrès** au fil des mesures prises.

► Dimensions du cadre

Les études menées sur le plan international ont permis d'identifier quatre dimensions poreuses, essentielles pour créer des systèmes éducatifs inclusifs et équitables. Chaque dimension possède quatre caractéristiques déterminantes, qui forment la base du cadre d'examen.

① Dimension 1 : concepts

1. L'inclusion et l'équité sont les principes généraux qui guident toutes les politiques, plans et pratiques éducatives.
2. Le programme national et ses systèmes d'évaluation sont conçus pour répondre aux besoins de toutes les personnes apprenantes.
3. Tous les partenaires qui travaillent avec les personnes apprenantes et leurs familles comprennent et appuient les objectifs nationaux de promotion de l'inclusion et de l'équité dans l'éducation.
4. Des systèmes suivent la présence, la participation et l'accomplissement de toutes les personnes apprenantes.

2 Dimension 2 : déclaration de politique générale

1. Les principaux documents nationaux d'orientation sur l'éducation mettent fortement l'accent sur l'inclusion et l'équité.
2. Les cadres supérieurs au niveau des pays, des districts et des écoles assurent un leadership sur l'inclusion et l'équité dans l'éducation.
3. Les responsables à tous les niveaux formulent des objectifs politiques cohérents pour développer des pratiques éducatives inclusives et équitables.
4. Les responsables à tous les niveaux remettent en question les pratiques éducatives non inclusives, discriminatoires et inéquitables.

3 Dimension 3 : structures et systèmes

1. Il existe un soutien de qualité pour les personnes apprenantes vulnérables.
2. Tous les services et les institutions travaillant avec les élèves et leurs familles collaborent pour coordonner les politiques et les pratiques éducatives inclusives et équitables.
3. Les ressources, humaines et financières, sont réparties de façon à bénéficier aux personnes apprenantes potentiellement vulnérables.
4. Les prestations spécialisées, par exemple les écoles et unités spéciales, ont un rôle clair dans la promotion de l'inclusion et de l'équité dans l'éducation.

4 Dimension 4 : pratiques

1. Les écoles et autres centres d'apprentissage ont des stratégies pour encourager la présence, la participation et la réussite de toutes les personnes apprenantes issues de leur communauté locale.
2. Les écoles et autres centres d'apprentissage soutiennent les personnes apprenantes qui sont menacées d'échec scolaire, de marginalisation et d'exclusion.
3. Le personnel enseignant et le personnel de soutien sont préparés à prendre en compte la diversité des personnes apprenantes au cours de leur formation initiale.
4. Des possibilités de formation professionnelle continue en matière de pratiques inclusives et équitables sont offertes au personnel enseignant et au personnel de soutien.



Activité 4 : présentation de l'approche inclusive de la conception universelle de l'apprentissage (CUA)

Objectif Développer une compréhension de l'approche inclusive axée sur la pédagogie : la CUA.

Consigne pour la formatrice ou le formateur

Pour cette activité, la formatrice ou le formateur présentera une approche inclusive axée sur la gestion en utilisant la stratégie de l'exposé interactif.

Exposé magistral interactif : méthode d'enseignement structurée employée pour présenter des concepts et faire des liens entre la théorie et la pratique. Pour sa mise en place, se référer à l'activité 3 (Université Laval, 2024).

La formatrice ou le formateur utilisera les éléments de contenu proposés plus bas dans la synthèse en s'assurant de contextualiser les concepts à l'aide de témoignages, d'anecdotes et d'exemples tirés de l'actualité. Elle ou il aura pris le temps de lire les documents de référence au préalable :

- **Capres** (2015). *La conception universelle de l'apprentissage (CUA)*. https://archives.orel.quebec.ca/id/eprint/34/1/Dossier_CAPRES_CUA_2015.pdf.
- **Crispesh** (2012). *La Conception universelle de l'apprentissage*. https://youtu.be/Aq_Rq3DzxlU?si=wE2fXxQZXZDzqdWt.
- **Meyer, A., Rose, D.H., Gordon, D.** (2014). *Universal Design for Learning. Theory and Practice*. Cast professional publishing. https://www.researchgate.net/publication/312566249_Universal_Design_for_Learning.

Synthèse de la formatrice ou du formateur

Directives de la conception universelle de l'apprentissage

L'objectif de la CUA est de favoriser une **agentivité de l'apprenant** qui soit déterminée et réfléchie, ingénieuse et authentique, stratégique et axée sur l'action.

	Accès	Soutien	Fonction exécutive
Concevoir plusieurs modes d'engagement	<p>Options de conception pour Accueillir les intérêts et les identités ⁽⁷⁾</p> <ul style="list-style-type: none"> Optimiser les choix et l'autonomie (7.1) Optimiser la pertinence, la valeur et l'authenticité (7.2) Cultiver la joie et le jeu (7.3) Éliminer les préjugés, les menaces et les distractions (7.4) 	<p>Options de conception pour la perception ⁽¹⁾</p> <ul style="list-style-type: none"> Prendre en charge les opportunités de personnalisation de l'affichage des informations (1.1) Prendre en charge plusieurs façons de percevoir les informations (1.2) Représenter une diversité de perspectives et d'identités de manière authentique (1.3) 	<p>Options de conception pour le développement des connaissances ⁽³⁾</p> <ul style="list-style-type: none"> Relier les connaissances antérieures aux nouveaux apprentissages (3.1) Mettre en évidence et explorer les modèles, les caractéristiques critiques, les grandes idées et les relations (3.2) Cultiver plusieurs façons de connaître et de donner du sens (3.3) Maximiser le transfert et la généralisation (3.4)
Concevoir plusieurs modes de représentation	<p>Options de conception pour l'interaction ⁽⁴⁾</p> <ul style="list-style-type: none"> Varié et honorer les différents modes de réponse, de navigation et de mouvement (4.1) Optimiser l'accès aux matériaux accessibles et aux technologies et outils d'assistance et accessibles (4.2) 	<p>Options de conception pour la langue et les symboles ⁽²⁾</p> <ul style="list-style-type: none"> Clarifier le vocabulaire, les symboles et les structures linguistiques (2.1) Prendre en charge le décodage du texte, de la notation mathématique et des symboles (2.2) Cultiver la compréhension et le respect entre les langues et les dialectes (2.3) Éliminer les préjugés dans l'utilisation de la langue et des symboles (2.4) Illustrer à travers plusieurs supports (2.5) 	<p>Options de conception pour le développement de la stratégie ⁽⁶⁾</p> <ul style="list-style-type: none"> Définir des objectifs significatifs (6.1) Planifier et anticiper les défis (6.2) Organiser les informations et les ressources (6.3) Améliorer la capacité de suivi des progrès (6.4) Remettre en question les pratiques d'exclusion (6.5)
Concevoir plusieurs modes d'action et d'expression	<p>Options de conception pour soutenir l'effort et la persévérance ⁽⁸⁾</p> <ul style="list-style-type: none"> Clarifier le sens et la finalité des objectifs (8.1) Optimiser les défis et le soutien (8.2) Favoriser la collaboration, l'interdépendance et l'apprentissage collectif (8.3) Favoriser l'appartenance et le sentiment de communauté (8.4) Fournir un feedback axé sur l'action (8.5) 	<p>Options de conception pour l'expression et la communication ⁽⁵⁾</p> <ul style="list-style-type: none"> Utiliser plusieurs supports pour la communication (5.1) Utiliser plusieurs outils pour la construction, la composition et la créativité (5.2) Acquérir une aisance avec un soutien gradué à la pratique et à la performance (5.3) Éliminer les préjugés liés aux modes d'expression et de communication (5.4) 	

Citation suggérée : CAST (2024). Directives de la conception universelle de l'apprentissage version 3.0 [organisateur graphique]. Lynnfield, MA : Auteur. udgidelines.cast.org © CAST, Inc. 2024

La CUA est une approche pédagogique qui :

- vise à améliorer l'accès à l'apprentissage de tous les élèves, en réduisant les obstacles physiques, cognitifs, intellectuels, organisationnels, linguistiques, culturels et autres ;
- s'harmonise à la planification de l'enseignement et de l'évaluation en classe ordinaire pour que la diversité devienne la norme ;
- offre des activités d'apprentissage desquelles les élèves ont plus d'occasions d'acquérir des connaissances et de démontrer leurs apprentissages ;
- offre aussi plus d'occasions de participation et d'inclusion sociale.

En bref, la CUA mise sur :

- **La multiplication des moyens de représentation** : pour permettre aux élèves d'acquérir des connaissances sous diverses formes
- **La multiplication des modes d'expression** : pour fournir aux élèves différents moyens leur permettant de démontrer leurs savoirs.
- **La multiplication des manières d'encourager la participation** : pour exploiter les champs d'intérêt des élèves, les stimuler et les inciter à apprendre.

La conception universelle de l'apprentissage (CUA) en trois axes

1

Axe 1

Aider au développement du savoir (quoi ?)

- **Utilisation équitable des stratégies pédagogiques**
Le cours répond aux besoins de chacune et chacun des élèves, sans les avantager ou les désavantager.
- **Utilisation flexible des moyens d'enseignement**
Le cours est conçu de façon à tenir compte des différentes préférences, habiletés et capacités des élèves dans leur apprentissage.
- **Utilisation simple et intuitive des consignes**
Les consignes tiennent compte des habiletés langagières, de l'expérience et des savoirs des élèves. Elles sont claires et les outils sont faciles à utiliser.

2

Axe 2

Tenir compte de la dimension affective de l'apprentissage (pourquoi ?)

- **Utilisation appropriée de l'espace physique**

L'espace est organisé afin de tenir compte de la stratégie pédagogique (manipulation, déplacement), de même que des besoins et des particularités des élèves.

- **Recours à une communauté d'apprentissage**

L'environnement favorise les interactions et la communication entre les élèves et avec le personnel enseignant de manière à favoriser la participation et la compréhension de toutes et tous.

- **Création d'un climat propice à l'apprentissage**

L'environnement est sécuritaire, sécurisant et favorable à l'inclusion et à l'apprentissage de toutes et tous.

3

Axe 3

Viser le développement de stratégies (comment ?)

- **Information facile à saisir**

L'information essentielle est communiquée de manière efficace et compréhensible en tenant compte des différentes habiletés sensorielles des élèves.

- **Tirer profit de l'erreur**

S'appuyer sur les acquis, anticiper les variations des rythmes d'apprentissage et d'habiletés des élèves et s'assurer de minimiser les risques d'erreurs accidentelles.

- **Économie d'effort physique**

Le cours minimise le recours aux efforts physiques non essentiels à l'atteinte des objectifs d'apprentissage. Il mise sur les gestes essentiels.

Sources : Rose et Meyer (2002) ; Capres (2015).

La phase d'application des nouvelles connaissances vise l'utilisation, avec de l'aide et des supports, des connaissances conceptuelles et procédurales acquises à la phase d'élaboration de nouvelles connaissances (séquence 2).



Activité 5 : application d'une approche inclusive

Objectif Application d'une approche inclusive (pédagogique ou de gestion).

Consignes pour la formatrice ou le formateur

Pour cette activité, les personnes participantes devront s'exercer à l'utilisation pratique d'une approche inclusive de leur choix (cadre de l'Unesco ou CUA).

Les personnes participantes travailleront en sous-groupe de quatre.

- Pour les sous-groupes ayant choisi de s'exercer sur le *Cadre d'examen de politique d'inclusion et d'équité* de l'Unesco :
 - À l'aide du *Cadre d'examen de politique d'inclusion et d'équité* de l'Unesco, les personnes participantes font l'examen d'une politique institutionnelle fournie par la formatrice ou le formateur, dans le but de l'analyser et de l'améliorer. Leur réflexion porte sur :
 - les concepts,
 - la déclaration de politique générale,
 - les pratiques,
 - les structures et systèmes.
- Pour les sous-groupes ayant choisi de s'exercer sur le *Cadre de la conception universelle de l'apprentissage* :
 - À l'aide du *Cadre de la conception universelle de l'apprentissage*, les personnes participantes font l'examen d'un plan de leçon fourni par la formatrice ou le formateur, dans le but de l'analyser et l'améliorer. Leur réflexion porte sur les trois points décrits ci-dessous :

- **La représentation** : comment proposer plusieurs moyens de communiquer l'information aux élèves et présenter les contenus de cours.
- **L'engagement** : comment proposer plusieurs moyens de favoriser l'auto-régulation des élèves et de les engager dans les apprentissages proposés.
- **L'expression et l'action** : comment proposer plusieurs moyens pour les élèves de démontrer leurs acquis et d'évaluer l'atteinte des objectifs visés.



Activité 6 : application des pratiques inclusives dans les PTDES

Objectif Intégration des pratiques inclusives dans les contenus et les processus d'élaboration des PTDES.

Consignes pour la formatrice ou le formateur

Pour cette activité, les personnes participantes devront manipuler les PTDES afin d'y intégrer leurs nouveaux apprentissages au sujet des pratiques inclusives. La formatrice ou le formateur fournira une copie de PTDES à manipuler.

Les personnes participantes travailleront en sous-groupe de quatre et se poseront les questions suivantes :

- *Comment le processus d'élaboration des PTDES peut être adapté pour prendre en compte les approches inclusives étudiées ?*
- *Quelles adaptations aux contenus des PTDES devraient être apportées pour prendre en compte les approches inclusives étudiées ?*

Conclusion

Pour utiliser une approche systémique afin d'intégrer les dimensions du genre, de l'inclusion et de l'équité dans les projets d'établissement (PTDES), il est essentiel de maîtriser des approches inclusives à son niveau d'intervention.

Références bibliographiques

- Capres** (2015). *La conception universelle de l'apprentissage (CUA)*. https://archives.quebec.ca/id/eprint/34/1/Dossier_CAPRES_CUA_2015.pdf.
- Crispesh** (2012). *La Conception universelle de l'apprentissage*. https://youtu.be/Aq_Rq3DzxIU?si=wE2fxQZXZDzqdWt.
- Meyer, A., Rose, D.H., Gordon, D.** (2014). *Universal Design for Learning. Theory and Practice*. Cast professional publishing.
- Observatoire sur la réussite en enseignement supérieur** (2023). *Équité, diversité et inclusion (EDI) : au cœur de la réussite étudiante*. En ligne : <https://ores.quebec.ca/dossiers/equite-diversite-et-inclusion-edi-au-coeur-de-la-reussite-etudiante/>.
- Polytechnique Montréal** (2018, 16 mai). *Graffiti collectif. Vignettes de pédagogie active*. <https://www.polymtl.ca/vignettes/graffiti-collectif>.
- Potvin, M.** (2014). Diversité ethnique et éducation inclusive : fondements et perspectives. *Éducation et sociétés*, (33), 185-204.
- Université Laval** (2024). *Exposé magistral interactif. Enseigner*. <https://www.enseigner.ulaval.ca/pedagogie/expose-magistral-interactif>.
- Unesco** (2006). *Principes directeurs pour l'inclusion : assurer l'accès à l'éducation pour tous* (ED.2006/WS/45). Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000140224>.
- (2017). *Un guide pour assurer l'inclusion et l'équité dans l'éducation*. <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000259389>.